

Pour Que l'Esprit Vive

une vision engagée de l'art

Le 10 avril 2015 à Lille-Sud, j'ai ouvert une porte, ou plutôt une porte s'est ouverte à moi sur un espace inconnu. C'était si fort que j'y suis restée. Avec le temps, je suis rentrée dans quelque chose qui dépasse le sujet, une vie attachante. Serge et Jacqueline me donnent tout ce qu'ils ont, une présence et une disponibilité. Mon geste photographique coule dans leur quotidien. Le couple, le handicap, le travail, la religion, le mariage, la famille, les animaux, le déménagement...

La liberté témoignée par Serge et Jacqueline s'inscrit dans un vrai travail photographique. Les préjugés, les étiquettes, les stéréotypes tombent. C'est un message de tolérance et d'acceptation que j'ai reçu et que je souhaite partager. Leur histoire devient la mienne. En images et en dires, le récit d'un échange lumineux et bienveillant, la trace des petits fils tissés entre nos humanités.

Lauréate du prix Sophot 2018, ce travail est exposé à la galerie FAIT & CAUSE (Paris 4e) jusqu'au 13 juillet 2018. En présentant ce concours, je savais qu'il correspondait tout à fait à mes attentes et au respect que je dois à Serge et Jacqueline. Je vous invite à lire l'interview de Michel Christohomme, créateur et président de l'association qui gère le prix et la galerie entièrement dédiés à la photographie sociale. (Fisheye mai 2018)

Soutenu par association Pour Que l'Esprit Vive*, nous avons lancé l'édition du livre. Pour aller jusqu'au bout de notre engagement et le partager avec le plus grand nombre de personnes, nous avons opté pour une souscription à 20 euros seulement pour un beau livre photo. C'est grâce à l'abondement par les dons que notre projet est possible. Si vous êtes y sensible ou qu'il est en lien avec vos valeurs entrepreneuriales, nous recherchons encore des financements. Que ce soit par la location de l'exposition, l'achat de tirage ou par le pré-achat de quelques livres, tout soutien est important et bénéficie des avantages fiscaux liés au mécénat.

Choisie pour être la marraine du Festival photo de Loos, l'exposition aura lieu le 6 et 7 octobre prochain sur le thème voisin, voisine.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien cordialement

Laure Vouters

*La galerie FAIT & CAUSE et Sophot.com sont 2 entités de l'association Pour Que l'Esprit Vive, reconnue d'utilité public. Le don d'une entreprise donne droit à une réduction d'impôt égale à 60 % du montant, dans la limite de 5 % (5 pour mille) de CA HT. Cette déduction est à réaliser directement sur l'impôt.

<http://www.pqev.org/>

En pièces jointes : le synopsis, le flyer du projet, l'interview de M Christohomme, les formulaires souscription-bulletin de soutien



L'exposition produite par Picto comprend 32 photographies.